

Marseille, le 30 MARS 2022

Monsieur TCHOBDRÉNOVITCH

Président

La Communauté territoriale Sud
Luberon

Madame Nathalie N'DOUMBE

Directeur Général Adjoint Développement
Urbain

Monsieur Jean-Christophe CAYRE

Receveur des Finances

Madame Christel PARDIGON

Chef de service Exécution Budgétaire et
Contrôle (DCBC)

DOSSIER SUIVI PAR MELISSA ROSSIGNOLO
Tél : 04.91.99.98.76

Objet : Notification de la convention n°Z220260COV

Délibération : TCM 007-10844/21/BM
Service gestionnaire :

Déposée en Préfecture le 21 décembre 2021
Direction Générale Adjointe Développement
Urbain

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la convention de prestation de service n°Z220260COV pour la mise en œuvre de la DIG de l'Eze conclue entre la Communauté territoriale Sud Luberon et la Métropole Aix-Marseille-Provence, est exécutoire à compter du 24 mars 2022, date de réception par la Communauté territoriale Sud Luberon.

Isabelle ARNOULD
